



# D.E.J.E.P.S

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

**Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle**  
**Mention: Développement de projets, territoires et réseaux**

Du 16 septembre 2024 au 18 juin 2026

## DOSSIER de demande D'INSCRIPTION à retourner avant le 17 juin 2024\*

1<sup>ère</sup> partie: dossier de candidature administrative  
(EPEF - Exigences Préalables à l'Entrée en Formation)

*Photo  
d'identité*

### ETAT CIVIL

Madame       Monsieur

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

.....

Tél : ..... ou portable : .....

Email : .....

Fait le :

Signature :

\*Sous réserve de leur recevabilité administrative, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.

Nom :

Prénom :

Etes-vous dans une situation de handicap ? Oui  Non

Avez-vous une RQTH ? Oui  Non

*Si votre situation nécessite des besoins ou des aménagements spécifiques, merci de les indiquer afin que nous puissions y répondre au mieux :*

# RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Diplômes scolaires ou universitaires ou attestations de formation ou équivalences

.....  
.....  
.....

Documents attestant des qualifications obtenues dans le domaine de l'encadrement des activités physiques et Sportives

.....  
.....  
.....  
.....

Documents attestant des qualifications obtenues dans le domaine de l'encadrement des activités socio-culturelles

.....  
.....  
.....  
.....

## A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER :

1/ Une copie de votre **carte nationale d'identité**

2/ Si vous êtes âgés de moins de 25 ans joindre une copie de **l'attestation de recensement** et du **certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense**.

3/ Une copie de **l'attestation de formation aux premiers secours** (PSC1 ou AFPS)

4/ Les documents permettant de **satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation** tels que définis dans l'arrêté du 27 avril 2007 – art 3 :

Copie de diplôme de niveau IV du champ de l'animation enregistré au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles)

ou

Copie de diplôme de niveau III enregistré au RNCP

ou

Attestation d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et justifier d'une expérience d'animation de 6 mois.

ou

Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum

5/ Un curriculum vitae

6/ Un chèque de 50 euros au nom de Musique Expérience, correspondant au forfait d'inscription.



## 2<sup>ème</sup> partie: dossier de candidature pédagogique

Rappel de votre nom et prénom:.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :.....Mail :.....

En complément, merci de joindre au dossier les informations/pièces suivantes :

### 1) Situation professionnelle pendant la formation

Demandeur d'emploi       Salarié(e)       Apprenti

Si vous êtes salarié, quel type de contrat : .....

Nom et adresse de la structure :

Numéro de SIRET de la structure :

Champ d'intervention principal de la structure :

Nombre de salariés de la structure :

Poste que vous occupez au sein de celle-ci :

Terrain d'alternance :

- validé
- en cours
- à rechercher

Tuteur envisagé :

## 2) Financement de la formation :

Acquis totalement

Nom du (des) financeur(s) ayant confirmé(s) :

Acquis partiellement

Nom du (des) financeur(s) ayant confirmé (s) :

En cours de négociation

Nom du (des) financeur(s) potentiel(s)

A rechercher

*N'hésitez pas à solliciter dès maintenant l'organisme de formation pour tous renseignements et formalités concernant le financement de votre formation (frais de formation, de déplacement, d'hébergement, prise en charge du salaire)*

## 3) Transport/Hébergement

Résolu

En cours de résolution

En recherche

*N'hésitez pas à contacter Musique Expérience, nous tenons à votre disposition une liste des hébergements disponibles à proximité.*

## 4) Nouveau la semaine optionnelle :

Une nouvelle semaine de formation est ajoutée dans le parcours de formation que nous proposons. Celle-ci est obligatoire pour les apprentis, optionnelle pour tous les autres candidat(e)s. Elle est centrée sur les publics donc l'inscription sociale est fragile (handicap, santé mentale, vieillissement, inclusion, etc.) Le parcours de formation total dans ce cas est de 749 h (700 h + 14 h positionnement+ 35 h semaine optionnelle).

Je souhaite m'inscrire à la semaine optionnelle "Publics dont l'inscription sociale est fragile".

## 5) Et encore...

*N'hésitez pas à nous faire part de toutes informations, questions, remarques que vous souhaitez nous faire parvenir à l'occasion de votre inscription.*

**PIECE JOINTE : calendrier de la formation**

**DOSSIER A RENVOYER A**

**MUSIQUE EXPERIENCE  
23 rue du couvent  
50220 DUCEY-LES CHERIS**



## FORMATION DEJEPS

« développement de projets, territoires et réseaux »

**du 16 septembre 2024 au 18 juin 2026**

### CALENDRIER PREVISIONNEL<sup>1</sup>

Semaines centre : 714 heures  
Avec semaine optionnelle : 749 h

16 au 20 septembre 2024 : 2 jours (14h)  
30 septembre au 04 octobre 2024 : 5 jours (35h)  
14 au 18 octobre 2024 : 5 jours (35h)  
04 au 08 novembre 2024 : 5 jours (35h)  
25 au 28 novembre 2024 : 4 jours (28h)  
16 au 20 décembre 2024 : 5 jours (35h)  
06 au 10 janvier 2025 : 5 jours (35h)  
03 au 07 février 2025 : 5 jours (semaine optionnelle - 35 h)  
24 au 28 février 2025 : 5 jours (35h)  
17 au 21 mars 2025 : 5 jours (35h)  
31 mars au 04 avril 2025 : 5 jours (35h)  
22 au 24 avril 2025 : 4 jours (28h)  
13 mai 2025 : 1 jour (7h)  
19 au 23 mai 2025 : 5 jours (35h)  
03 au 05 juin 2025 : 3 jours (21h)  
16 au 20 juin 2025 : 5 jours (35h)  
15 au 19 septembre 2025 : 5 jours (35h)  
06 au 10 octobre 2025 : 5 jours (35h)  
17 au 21 novembre 2025 : 5 jours (35h)  
08 au 12 décembre 2025 : 5 jours (35h)  
12 au 16 janvier 2026 : 5 jours (35h)  
02 au 06 février 2026 : 5 jours (35h)  
02 au 06 mars 2026 : 5 jours (35h)  
+ 3 journées individualisées (21h)

#### Epreuves de certification :

UC1 - UC2 : 30 avril 2025, rattrapage 18 juin 2026  
UC4 : 25 novembre 2025, rattrapage 20 janvier 2026  
UC3 : de novembre 2025 à février 2026, rattrapage inclus

---

<sup>1</sup> Mise à jour Décembre 2023